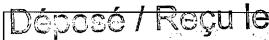




Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe (. . . .





28 MAI 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise

N° d'entreprise : 0679.872.746

Dénomination

(en entier): DEMIRACO

(en abrégé) :

Forme juridique: SCS

Adresse complète du siège : Rue de Potter, 22 à 1030 Schaerbeek

Objet de l'acte: DEMISSION ET NOMINATION GERANT + MODIFICATION SIEGE SOCIAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES de LA SCS DEMIRACO Rue de Potter, 22 à 1030 Schaerbeek

L'an deux mil dix-neuf, le 01 mars à 14h00 s'est tenu l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société DEMIRACO

SONT PRESENT: Monsieur BOT Pavel

Monsieur FRANKART Bastien Christophe

Monsieur le président expose:

Que la présente assemblée a pour objet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Rue de l'Autonomie, 14 1070 Anderlecht

DEMISSION ET NOMMINATION DE GERANT

2) Que tous les associés étant présents et ayant approuvés la date de la réunion choisie, il ne doit pas être justifié l'envoi de convocation et que l'assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur l'ordre du jour pré-indiqué.

Ces constatations étant reconnues exactes, l'assemblée prends à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

Monsieur BOT Pavel gérant démissionne de son poste à la date du 01 mars 2019

Monsieur FRANKART Bastien Christophe est nommé au poste de nouveau gérant à la même date.

L'assemblée prends fin a 14h25 heures après lecture et approbation du présent-procès verbal.

Mentionner sur la dernière page du Voiet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).